

**Commission:** COP - Conférence des Parties

**Question:** La dette climatique est-elle un obstacle aux efforts de lutte contre le dérèglement climatique ?

**Auteur:** Le Réseau Climat et Développement

Le Réseau Climat & Développement a été créé en 2007 et regroupe aujourd'hui plus de 80 ONG francophones (en Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Ile Maurice et en France). Coordiné par le Réseau Action Climat-France et ENDA Energie, il vise un triple objectif:

- Renforcer l'influence de la société civile et des délégués africains francophones dans les négociations internationales sur le climat
- Assurer la prise en compte des enjeux de développement au sein des politiques climatiques et intégrer les problématiques climatiques dans les politiques de développement au niveau africain
- Encourager la mise en place de plans intégrant à la fois les enjeux d'amélioration des conditions de vie, d'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub> et d'adaptation au changement climatique.

La "dette climatique" constitue indéniablement un obstacle majeur dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cette dette représente la responsabilité historique des pays développés dans les émissions de gaz à effet de serre. Ces pays ont une obligation morale et juridique de soutenir financièrement et technologiquement les pays en développement pour achever un développement durable. Ce soutien permet de compenser les dommages causés par le dérèglement climatique et permet aux pays en développement de faire face aux défis climatiques. Cette notion mobilise l'idée d'un emprunt sur un "capital écologique". L'enracinement de cette idée est lié aux rapports Nord-Sud qui présentent les pays industriels occidentaux comme les débiteurs de cette "dette climatique" tandis que les pays émergents et en développement comme leur créanciers.

Le Réseau Climat et Développement représentant les intérêts des pays en développement dans le comité de la COP souhaite exprimer sa position sur la question de la dette climatique et son impact sur les efforts de la lutte contre le dérèglement climatique. Cette organisation a pour objectif de sensibiliser à la question de la dette climatique et mettre une pression sur les pays développés pour honorer leurs engagements financiers envers les pays en développement, et garantir une juste compensation pour les pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique comme mesure d'adaptation et d'atténuation.

L'équité est un principe de base des négociations internationales sur le climat, qui reconnaissent la responsabilité commune mais différenciée des pays dans le changement climatique. Les 100 milliards de dollars par an promis d'ici 2020 par les pays du Nord aux pays du Sud en 2009 n'ont jamais été atteints. Selon les projections actuelles de financement, CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere) estime que cet objectif risque fortement de ne plus être atteint d'ici 2025. Oxfam chiffre le manque à gagner pour les pays du Sud entre 65 et 78 milliards de dollars d'ici 2025. L'incapacité des pays du Nord à tenir leur promesse collective a des répercussions sur la confiance entre États du Nord et États du Sud. Les États développés doivent donc rectifier cela au plus vite en réaffirmant leur solidarité envers les pays du Sud.

Les objectifs climatiques actuels des États nous mettent sur une trajectoire de 2,7°C, bien loin de l'objectif de +1,5°C de l'Accord de Paris. Alors que les pays s'étaient engagés lors de la COP26 à revenir avec des nouveaux plans de réduction d'émissions à la COP27, seuls 23 pays ont soumis une nouvelle contribution déterminée auprès de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique) à la date butoir du 23 septembre 2022. Les progrès de réduction d'émissions sont trop lents, et auront des conséquences désastreuses dans les années futures. Les pays les plus émetteurs, particulièrement les émetteurs historiques, doivent absolument redoubler d'efforts pour baisser radicalement leurs émissions.